PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MONIQUE

AVIS DE CONVOCATION

Ordre du jour du 2 septembre 2025

La mairesse rappelle que tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour au moins quarante-huit (48) heures à l'avance. Ils déclarent l'avoir lu.

- 1 Vérification des présences et du quorum
- 2 Ouverture de la séance
- 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4 GLISSEMENT DU RANG HAUT-DE-L'ÎLE RENONCIATION DU DÉLAI DE 60 JOURS
- 5 GLISSEMENT DU RANG HAUT-DE-L'ÎLE TRAVAUX D'URGENCE DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ) SERVICES AGRONOMIQUE OCTROI DE MANDAT
- 6 GLISSEMENT DU RANG HAUT-DE-L'ÎLE TRAVAUX D'URGENCE ZONE DU CRATÈRE OCTROI DE MANDAT
- 7 VARIA
 - 7.1 Date de la séance régulière de septembre
 - 7.2 Embauche d'une présidente d'élection
 - **7.3** Salaire du personnel électoral
 - 7.4 Personnel électoral
 - **7.5** Lieu de votation
 - 7.6 Trottoir de l'hôtel de ville
 - 7.7 Rapport du DIPIM
- 8 Période de questions
- 9 Levée de la séance